

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2018

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à l'Hôtel de Ville, le 14 mai 2018, à 20 heures, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Suzanne Dyotte

Pierre Bertrand
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Son Honneur le maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-05-73

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur la Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 mai 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018

18-05-74

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 avril 2018.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

4.2 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2018

18-05-75

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance extraordinaire du 23 avril 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Suzanne Dyotte, conseillère responsable des communications et des aînés, informe qu'elle travaille sur un nouveau projet pilote pour cet été avec le comité MADA. Le deuxième vendredi de juin, de juillet et d'août, en après-midi, il y

aura des jeux de société et de shuffleboard ainsi qu'une collation qui sera servie. Il s'agit d'une activité gratuite pour les aînés. Le comité travaille également sur une fête à l'Halloween et à Noël.

Richard Tees, conseiller responsable de l'environnement et de l'urbanisme, informe que les glissières du nouveau pont sur le chemin de Jackrabbit ont été endommagées au courant de l'hiver par Hydro-Québec lors des travaux de déneigement.

6 ADMINISTRATION

6.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 322-2017

18-05-77

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 322-2017 au courant du mois d'avril 2018, pour la somme de 5 001.33 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.2 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant total de 53 627.30\$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 5003 à 5025 et no 5029:

18-05-78

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
	PAIEMENTS EN LIGNE		
	BELL CANADA	266.47	SERVICE TÉLÉCOPIEUR MARS & AVRIL
	BELL MOBILITÉ	324.17	SERVICES CELLULAIRES MARS & AVRIL
	HYDRO-QUÉBEC	1 383.50	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	483.16	ÉCLAIRAGE DES RUES
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	6 518.49	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	2 073.86	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 931.72	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	10 091.95	DÉPÔTS DIRECTS
	TOTAL PAYÉ EN AVRIL 2018	23 073.32	
5003	LABORATOIRE BIO-SERVICES INC.	87.15	ANALYSES D'EAU
5004	GUYLAIN CHARLEBOIS	150.00	SERVICES ANALYSE D'EAU
5005	POSTES CANADA	491.34	FRAIS DE POSTE
5006	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	973.55	NUMÉROS CIVIQUES, PLAQUES, POTEAUX
5007	MUNICIPALITÉ DE ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ	7 071.48	ENTRETIEN CHEMIN DESJARDINS
5008	MUNICIPALITÉ CANTON D'ARUNDEL	4 768.00	PREMIERS RÉPONDANTS, 2E VERS.
5009	MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF	4 006.32	TECHNICIENNE EN LOISIRS - RÉPARTITION
5010	MRC DES LAURENTIDES	30.00	CONSTATS
5011	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	43.67	FRAIS DE TRANSPORT
5012	KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE	2 184.53	PROJET PARC AÎNÉS
5013	PUROLATOR	5.21	FRAIS DE TRANSPORT
5014	FONDATION MEDICALE DES LAURENTIDES	400.00	CONTRIBUTION FINANCIERE
	ET DES PAYS-D'EN-HAUT		

5015	ENERGIE SONIC RN S.E.C. (400)	604.93	HUILE A CHAUFFAGE CASERNE
5016	MAXIBUREAU LTÉE	137.61	FOURNITURES DE BUREAU
5017	ADMQ	602.47	INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ
5018	LES CONSULTANTS S.M. INC	4 742.72	SERVICES PROFESSIONNELS - CH. TASSÉ
5019	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	769.79	PEINTURE, ACCESSOIRES DIVERS, ASPHALTE,
5020	SERRURIER MAGIC S.E.N.C.	120.72	RÉPARATION BARRE PANIQUE DU CC
5021	CENTRE D'HYGIÈNE	510.41	PRODUITS MÉNAGERS & HYGIÉNIQUES
5022	EXCAVATION DMO	986.78	TRAVAUX D'URGENCE - CH. DU LAC-VERDURE
5023	MICHAEL DOYLE	707.90	FRAIS DE DEPLACEMENT: 207.90 \$
			REMBOURSEMENT ACHAT D'UN BUREAU: 500 \$
5024	ANNIE LAROCQUE	31.77	FRAIS DE DEPLACEMENT
5025	GILLES RODRIGUE	46.80	FRAIS DE DEPLACEMENT
5030	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	1 080.83	INTERETS SUR PRÊT - AUTOPOMPE
	TOTAL À PAYER POUR LE MOIS DE MAI	30 553.98	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.3 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MARS 2018

18-05-79

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois d'avril 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.4 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

18-05-80

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité :

- d'adopter le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant, André Charest CPA, pour l'exercice financier 2017;
- d'autoriser le paiement des honoraires pour la somme de 7 703.33 \$ taxes incluses et d'affecter un montant de 1 340 \$ au surplus de l'année courante;
- de renouveler son mandat pour l'exercice financier 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.5 DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2017

Le rapport budgétaire semestriel pour la période du 1er janvier au 30 avril 2018 est déposé au conseil.

6.6 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS-MUNICIPALITÉS AMIE DES ÂÎNÉS (PIQM-MADA)

18-05-76

CONSIDÉRANT QU'UN appel de projets dans le cadre du PIQM-MADA vise à offrir une aide financière pour la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm a le désir d'améliorer la qualité de vie des aînés et, par le fait même, de favoriser le vieillissement actif;

CONSIDÉRANT l'aide financière obtenue dans le cadre du programme PAGSIS, la municipalité de Montcalm est admissible auxdites sommes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm de par l'adoption de sa politique MADA et de son plan d'action est admissible au programme;

CONSIDÉRANT QUE le vieillissement de la population, la centralisation des services et des industries dans les plus grandes villes ainsi que l'exode de ses populations sont autant de facteurs qui contribuent à la décroissance et au sentiment de découragement des citoyens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité

- de demander une aide financière de 40 000\$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité Amie des Aînés (PIQM-MADA) afin de permettre la réalisation d'infrastructures permettant d'adapter la municipalité au vieillissement et favoriser la qualité de vie des aînés et l'accessibilité universelle aux infrastructures de la municipalité par les actions suivantes :
 - Réfection de l'entrée principale de l'hôtel de ville afin d'assurer l'accessibilité universelle;
 - Réfection de l'entrée principale de la salle du conseil afin d'assurer l'accessibilité universelle;
- De payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;
- de mandater le directeur général à présenter ladite demande et de signer les documents menant à la bonne conduite et à l'administration.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.7 **CONDITIONS DE TRAVAIL DU RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

18-05-81

CONSIDÉRANT QUE le salaire minimum établi par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail effectif le 1^{er} mai 2018 se chiffre à 12 \$ / heure;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité que le salaire horaire du responsable de la bibliothèque soit automatiquement ajusté, à tous les ans, selon le minimum établi par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. L'ajustement pour l'année en cours sera rétroactif au 1^{er} mai 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

7.1 **PROJET DE DÉROGATION MINEURE AU 34, CHEMIN DU LAC-EARL EU ÉGARD À LA MARGE LATÉRALE – DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE PENDANT LAQUELLE LE CONSEIL STATUERA SUR CETTE DEMANDE**

18-05-82

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure eu égard à la marge latérale du bâtiment principal au 34 chemin du Lac-Earl a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande consiste à faire reconnaître une dérogation mineure au règlement de zonage no 193-2002 quant à l'article 6.2.2 *Marges de recul latérales et arrières*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil statuera sur ladite demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 11 juin 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.2 **CONTRAT DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RC MILLER – ANNÉE D'OPTION 2019**

18-05-83

CONSIDÉRANT QUE le contrat de collecte des matières résiduelles entre la MRC des Laurentides et RC Miller est pourvu d'une année d'option pour 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm doit aviser la MRC des Laurentides par résolution de son intention concernant cette année d'option;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Brébeuf, d'Huberdeau et de Montcalm ont entrepris les démarches de création d'une régie intermunicipale à la collecte et au transport des matières résiduelles afin de desservir lesdites municipalités à compter du 1^{er} janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité que la municipalité de Montcalm ne désire pas se prévaloir de l'année d'option au contrat de collecte des matières résiduelles avec RC Miller.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.3 **AUTORISATION DE SIGNER UNE ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON RELATIVE AU PARTAGE DES SERVICES DU RESPONSABLE EN URBANISME**

18-05-84

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Montcalm désire obtenir une ressource supplémentaire pour le service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE le responsable de l'urbanisme de la municipalité du Canton de Harrington, Monsieur Jean-Pierre Provost, est d'accord et disposé à travailler une journée par semaine pour la Municipalité de Montcalm;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la signature d'une entente avec la Municipalité du Canton de Harrington relative au partage des services du responsable de l'urbanisme Monsieur Jean-Pierre Provost, pour un jour par semaine, selon les besoins ;

- d'autoriser Monsieur Jean-Pierre Provost à procéder à l'émission et à la signature des permis;

- d'autoriser le paiement à la municipalité du Canton de Harrington, sur réception de la facture, des heures travaillées par Monsieur Jean-Pierre Provost, soit pour le salaire et les contributions de l'employeur et ce, rétroactif au 10 mai 2018;

- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements à monsieur Jean-Pierre Provost.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.4 **PROJET DE DÉROGATION MINEURE AU 168, CHEMIN DUNCAN SUD EU ÉGARD AU RÉVÊTEMENT EXTÉRIEUR – DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE PENDANT LAQUELLE LE CONSEIL STATUERA SUR CETTE DEMANDE**

18-05-85

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure eu égard au revêtement extérieur d'un agrandissement du bâtiment principal au 168, chemin Duncan Sud a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande consiste à faire reconnaître une dérogation mineure au règlement de zonage no 193-2002 quant à l'article 5.2.1 *Matériaux prohibés*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil statuera sur ladite demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 11 juin 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 **ABAT-POUSSIÈRE – CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD**

18-05-86

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu que le conseil autorise l'épandage d'abat-poussière sur un tronçon d'environ 1 000 mètres linéaires du chemin du Lac-Verdure Nord et d'autoriser les dépenses reliés à ces travaux.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

8.2 **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS POUR UNE TRAVERSE PIÉTONNIÈRE AU 33 ROUTE DU LAC-ROND NORD**

18-05-87

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm a investi plusieurs centaines de milliers de dollars en infrastructure pour ses citoyens au 30 et 33 Route du Lac-Rond Nord dans les dernières années avec la construction du centre communautaire, de la bibliothèque, de la halte routière, et d'un poste incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm souhaite continuer d'investir dans ce secteur, entre autres avec l'implantation d'un parc pour aînés sur son terrain du 30 route du Lac-Rond Nord à l'été 2018;

CONSIDÉRANT QU'IL y a plusieurs personnes qui traversent la route 327-364 entre le 30 et le 33 route du Lac-Rond Nord incluant des personnes âgées provenant de la résidence Habitations Steven Jake Beaven;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm souhaite assurer la sécurité des piétons qui désirent accéder à ses infrastructures ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la municipalité a discuté avec M. Fabian Martinez, du MTQ concernant ce besoin et que la demande est recevable ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de faire parvenir au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports une demande pour avoir une traverse piétonnière au 33 route du Lac-Rond Nord afin d'accroître la sécurité des piétons de ce secteur.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

- 18-05-88
- 8.3 **AUTORISATION DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES POUR LE PARC DES AÎNÉS**
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Montcalm a présenté une demande de subvention dans le cadre du PIQM-MADA pour la construction d'un parc pour aînés au 30 route du Lac-Rond Nord;
- CONSIDÉRANT QU'UN** appel d'offres public doit être lancé et les résultats transmis au MAMOT afin d'obtenir la lettre de promesse de l'aide financière définitive;
- CONSIDÉRANT QUE** la firme Karyne Architecte Paysagiste a préparé l'appel d'offres public pour ledit projet;
- EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres public pour la construction d'un parc pour aînés au 30, route du Lac-Rond Nord.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
9. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- S/O
10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**
- 18-05-89
- 10.1 **FAMILI-FÊTE – AUTORISATION DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT**
- Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses afférentes à la Famili-Fête du 4 août 2018, pour la somme de 6,000 \$ incluant le coût pour les feux d'artifices et d'en autoriser le paiement.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
11. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**
- 18-05-90
- 11.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE DU BAIL À DES FINS D'UTILITÉ PUBLIQUE POUR LA BORNE SÈCHE AU PETIT LAC MARLOW**
- CONSIDÉRANT QUE** le 23 septembre 2010, une autorisation a été délivrée à la municipalité de Montcalm pour aménager une borne sèche en bordure du Petit lac Marlow, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la Faune;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Montcalm doit obtenir un droit d'occupation sur les terres du domaine de l'État avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a présenté une offre de bail d'utilité publique pour le terrain susmentionné;
- CONSIDÉRANT QU'**à défaut de donner suite à cette offre de bail, la municipalité sera dans l'obligation de libérer les lieux et de remettre le terrain en état;
- EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser le directeur général, monsieur Michael Doyle, à assurer le suivi et à signer le bail d'utilité publique et les documents afférents relatif au dossier # 681912 00 000;
- D'autoriser le paiement des frais pour le bail, soit 715,15 \$ taxes incluses, incluant les coûts de location pour l'année 2018.
- D'autoriser les frais de location annuels relatifs audit bail.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. **VARIA**

S/O

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité de clore la séance ordinaire du 14 mai 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Michael Doyle, directeur général
et secrétaire-trésorier

18-05-91